



Dossier de Presse

Mobilité et Stationnement au service de l'attractivité du coeur de ville de Basse-Terre

Contact Presse

Kanelle VALTON
k.valton@ville-basseterre.fr
0690 00 50 86

www.ville-basseterre.fr/
www.facebook.com/VilledeBasseTerre



Pour une circulation plus fluide en coeur de ville

La Ville de Basse-Terre, qui accueille quotidiennement plus de 40 000 personnes et souffre d'une saturation chronique de son centre, va bénéficier en 2023 d'une nouvelle politique de stationnement et de mobilité.

La municipalité a identifié en 2021, à la faveur d'une étude conduite par un cabinet d'experts en collaboration avec les services de la ville, un ensemble d'outils visant à :

- Décongestionner le coeur de ville
- Faciliter les cheminements doux entre parkings et rues commerçantes, notamment pour les publics vulnérables
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre



Des infrastructures modernisées pour un stationnement facilité

Les parkings verront leur capacité d'accueil augmenter en 2023:

- le parking Front de Mer passera de 165 places à 236 places
- le parking Campenon passera de 50 à 60 places

Le stationnement deviendra unilatéral dans les rues Saint-François, Cabre et Pitat afin de faciliter la circulation.

Une tarification attractive au service de l'activité économique

Soucieuse de soutenir l'activité commerciale du centre-ville, la municipalité a adopté une tarification attractive:

- stationnement sur voirie gratuit entre 12h30 et 13h30 et à partir de 16h00
- stationnement sur voirie gratuit les 45 premières minutes
- stationnement gratuit pendant le 1er quart d'heure au parking Campenon
- stationnement gratuit pour les résidents dans le périmètre payant sur voirie



L'écologie au coeur de la politique de mobilité

La Ville de Basse-Terre est engagée depuis 2020 dans une démarche partenariale qui a notamment pour objectif l'amélioration du cadre de vie et la redynamisation du coeur de ville par la promotion des mobilités douces.

La rénovation du passage des marches, ou la création du parcours "Rimèd Razyé" sont autant d'initiatives visant à favoriser des modes de déplacement non-polluants.

Les navettes Tuk-Tuk, qui accompagneront gratuitement les usagers des 3 parkings relais vers les artères commerçantes du centre-ville à partir du 27 mars 2023, font partie intégrante de la politique de stationnement et de mobilité de la ville.



Automatisation et dématérialisation : les nouvelles technologies au service des usagers

La municipalité a déployé PayByPhone, un service du paiement dématérialisé du stationnement grâce auquel les automobilistes de Basse-Terre peuvent désormais gérer leur stationnement de façon simple et efficace.

La Ville s'est également équipée d'un dispositif visant à optimiser le contrôle du stationnement. Le véhicule LAPI, qui est équipé d'un système qui permet de lire des plaques d'immatriculation, sera utilisé en soutien du travail des agents municipaux.

Son déploiement progressif à partir du 1er août 2023 sera assorti de mesures d'accompagnement telles que la mise à disposition de macarons pour les résidents et l'établissement d'un délai de grâce correspondant au temps écoulé entre le stationnement et le paiement.